

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Etienne Mimard - BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Etienne Mimard - BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production (5301)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 28%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 60%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Etienne Mimard - BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production (5301)	Jury par défaut	Autres candidats	5	173	90	87	7
		Bacheliers professionnels toutes séries	10	134	75	75	8

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Etienne Mimard - BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production (5301)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	12	3	3	0	0 %
			Masculin	161	87	84	7	100 %
			Total	173	90	87	7	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	1	1	1	0	0 %
			Masculin	133	74	74	8	100 %
			Total	134	75	75	8	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Etienne Mimard - BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production (5301)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	19	5	5	0	
				AB	7	7	7	0	
				B	1	1	1	0	
				Total	27	13	13	0	
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	9	0	0	0	0 %
				Sans mention	67	33	31	4	57,1 %
				AB	39	33	32	3	42,9 %
				B	11	9	9	0	0 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	128	77	74	7	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	14	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	B	2	0	0	0	
				Total	18	0	0	0	
				Échec au bac	6	0	0	0	0 %
				Sans mention	47	11	11	3	37,5 %
				AB	41	29	29	5	62,5 %
				B	31	26	26	0	0 %
				TB	9	9	9	0	0 %
				Total	134	75	75	8	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition		
							Nombre	Pourcentage	
Lycée Etienne Mimard - BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production (5301)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	124	77	74	6	85,7 %	
			En réorientation	22	10	10	1	14,3 %	
			Non scolarisés	15	3	3	0	0 %	
			Scolarité étrangère	12	0	0	0	0 %	
			Total	173	90	87	7	100 %	
	Bacheliers professionnels toutes séries		En terminale	121	72	72	7	87,5 %	
			En réorientation	3	0	0	0	0 %	
			Non scolarisés	8	2	2	1	12,5 %	
			Autres	2	1	1	0	0 %	
			Total	134	75	75	8	100 %	

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Etienne Mimard - BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production (5301)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	110	75	72	7
			Autres doublettes	8	1	1	0
		Baccalauréat Professionnel	Maintenance des systèmes de production connectés	61	42	42	6
			Bac pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés	34	25	25	2
			Autres spécialités	31	8	8	0

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Etienne Mimard - BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production (5301)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	93,2 %	98,7 %	98,6 %	100 %
		Autres doublettes	6,8 %	1,3 %	1,4 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Etienne Mimard - BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production (5301)	Jury par défaut	Maintenance des systèmes de production connectés	48,4 %	56 %	56 %	75 %
		Bac pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés	27 %	33,3 %	33,3 %	25 %
		Autres spécialités	24,6 %	10,7 %	10,7 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Enseignements technologiques ou professionnels	Notes	Essentiel
	Enseignements mathématiques et physiques	Notes	Essentiel
	Enseignements lettres et LV	Notes	Important
	Origine du baccalauréat	Bac STI2D - Bac général avec la spécialité SI - Bac pro industriel	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail	fiche avenir	Essentiel
Savoir-être	Autonomie	Fiche avenir	Essentiel
	Capacité à s'investir	Fiche avenir	Essentiel
	Concentration en classe	Bulletins scolaires	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Bulletins scolaires - lettre de motivation	Essentiel
	Intérêt pour la formation	Participation aux séquences d'information (JPO, JES, rencontres...)	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Fiche avenir	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)

- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d"information et numerique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

candidat n'ayant pas suivi de formation scientifique et/ou technologique

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le classement des candidats sur ParcourSup est obtenu avec une note. Cette note est le résultat d'un calcul. La note finale est la moyenne de 4 notes :
1^{ere} note : c'est la moyenne des notes de 1^{ère} et terminale de l'élève. Les enseignements scientifiques et technologiques ont un coefficient 2 (coef 4)
2^{eme} note : C'est le calcul d'une note résultant de la fiche avenir du candidat. La fiche avenir comporte tous les avis mis par le chef d'établissement et le conseil de classe. Ces éléments sont : Méthode de travail, Autonomie, Engagement citoyen, Capacité à s'investir, Capacité à réussir (coef 2)
3^{ème} note : C'est une note relative à la lecture des bulletins scolaires (coef 3)
4^{ème} note : c'est une note relative à la motivation du candidat après lecture de la lettre de motivation. (coef 1)
Chacune des notes a un coefficient différent pour le calcul de la note finale. Traitement de la note : Les candidats sont classés. La CEV définit la limite basse à partir de laquelle les candidats sont refusés.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Bien lire le descriptif de la formation
Rédiger un projet motivé simple mais sincère ; Ce ne doit pas être un copier-coller d'une lettre type et une lettre de flatterie de l'établissement.
Relire et vérifier vos appréciations de votre parcours avenir.

Signature :

Florent JOST,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Etienne Mimard